

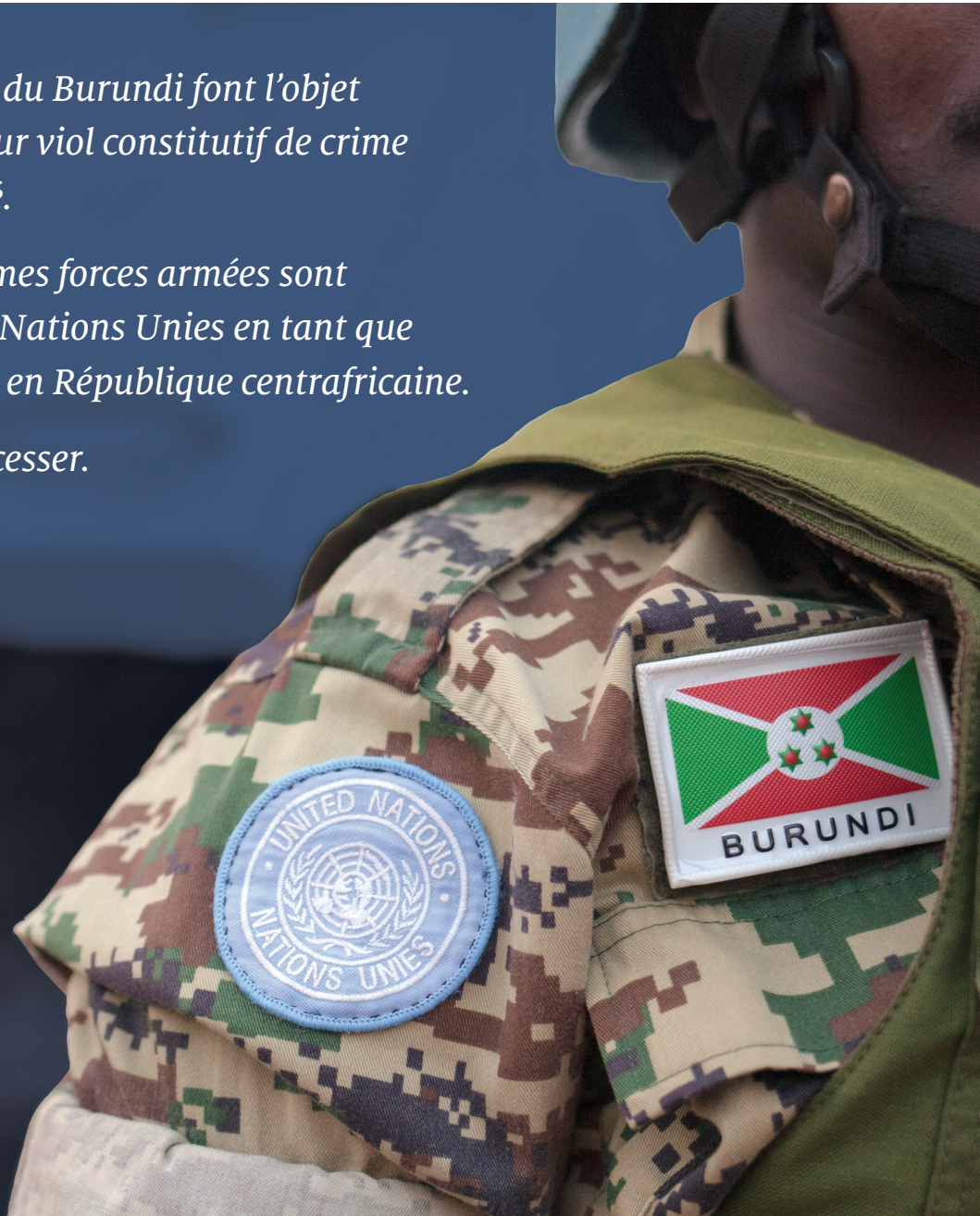
Le pacte de l'ONU avec un dictateur

*Les forces armées du Burundi font l'objet
d'une enquête pour viol constitutif de crime
contre l'humanité.*

*Pourtant, ces mêmes forces armées sont
déployées par les Nations Unies en tant que
soldats de la paix en République centrafricaine.*

Ce scandale doit cesser.

Adrienne Surprenant



Un contrat inadmissible

Depuis le mois de mars 2019, nous implorons le Secrétaire général António Guterres de rapatrier tout le personnel militaire fourni par le Gouvernement du Burundi aux Nations Unies.

Des centaines de Casques bleus burundais sont stationnés en République centrafricaine. Ils ont des antécédents d'abus et d'exploitation sexuelle contre les femmes et les filles qu'ils étaient censés protéger dans le cadre de leur déploiement.

Rien dans les actions répétées du Burundi en matière de viols et d'abus sexuels en République centrafricaine n'est surprenant. Ces actions reflètent directement la conduite du Gouvernement au sein même du Burundi. La violation des droits de l'homme est devenue si grave au Burundi que la Cour pénale internationale a ouvert une enquête, « au motif qu'il existe une base raisonnable pour croire que le crime de viol constitutif de crime contre l'humanité » a été commis par les forces gouvernementales contre des femmes et des filles.

L'ONU verse 13 millions de dollars par an au Gouvernement burundais pour l'utilisation de son personnel militaire. Cet argent finance, à son tour, ses campagnes de terreur, y compris de viol, aussi bien au Burundi qu'en République centrafricaine. **La question - logique, morale, éthique et juridique - est inévitable : pourquoi l'ONU finance-t-elle la violence sexuelle contre les femmes et les filles?**

La résolution 2272 (2016) du Conseil de sécurité s'applique explicitement. Le premier paragraphe du dispositif affirme que le Conseil de sécurité « *approuve* la décision du Secrétaire général de rapatrier une unité militaire particulière ou une unité de police constituée d'un contingent lorsqu'il existe des preuves crédibles de cas répandus ou systématiques d'exploitation et d'atteintes sexuelles commises par cette unité et *prie* le Secrétaire général de donner un effet immédiat et permanent à cette décision. »

Pourquoi le Secrétaire général Guterres a-t-il refusé d'exercer son autorité?

Ce rapport présente des éléments de preuve irréfutables qui étayent notre position sur le rôle du Burundi au sein des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous espérons sincèrement que les États membres de l'ONU inviteront M. Guterres à renoncer à sa position et à honorer les résolutions du Conseil de sécurité.

Notre engagement envers le multilatéralisme est absolu. C'est pourquoi nous demandons la fin immédiate d'un contrat inadmissible avec un gouvernement déviant, un contrat qui porte atteinte à la réputation de l'ensemble des Nations Unies.



Paula Donovan, Stephen Lewis
Co-directeurs, AIDS-Free World
et sa Code Blue Campaign



Avec la permission de Ketty Nivyabandi

La militante Ketty Nivyabandi, photographiée à genoux, a mené les manifestations contre le régime de Nkurunziza en 2015, et a été forcée de fuir le pays avant de finalement trouver refuge au Canada.

La petite nation est-africaine du Burundi est plongée dans une crise politique, humanitaire et des droits de l'homme depuis le printemps 2015, lorsque de vastes manifestations ont éclaté à la suite de la décision du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat au mépris de la constitution du pays. Depuis lors, et jusqu'à aujourd'hui, le régime de Nkurunziza a mené une violente répression contre des opposants réels et supposés, faisant plus de mille morts et forçant 350 000 personnes à fuir le Burundi.

Les crimes commis par les forces du régime - qui comprennent l'armée, les services de renseignement, la police et la milice des jeunes (*Imbonerakure*) - ont

été bien documentés par les Nations Unies, la Cour pénale internationale, les militants, les ONG, la diaspora burundaise et les médias. Les crimes comprennent des meurtres, des exécutions extrajudiciaires, des arrestations et détentions arbitraires, des disparitions forcées, des menaces et intimidations, et des extorsions. Et surtout, il a été fermement établi que les hommes et les garçons à la solde de Nkurunziza exercent des violences sexuelles en toute impunité contre ceux qui sont considérés comme des opposants au régime.

Pendant les près de cinq ans de la crise actuelle, le comportement du Gouvernement burundais a été fermement condamné par des voix d'opinion au Burundi,

« Engrossez les opposantes pour qu’elles donnent naissance à des Imbonerakure. Il y a beaucoup de filles. Engrossez-les, Imbonerakure! »

— Chant de viol des Imbonerakure, milice des jeunes du parti au pouvoir au Burundi qui a été accusée d’abus généralisés contre des citoyens et citoyennes burundais.



Shutterstock

« Il est si difficile de générer des troupes pour se rendre en RCA que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre les Burundais »

— Un fonctionnaire de l’ONU chargé du maintien de la paix, sous couvert d’anonymat

en Afrique et à travers le monde.

Pourtant, au cours de la même période, l’Organisation des Nations Unies - alors même qu’elle documente les violations des droits de l’homme au Burundi - a versé de grosses sommes d’argent au régime de Nkurunziza pour l’utilisation des services des forces gouvernementales burundaises qui ont été accusées de manière crédible de crimes contre l’humanité. Au 31 décembre 2019, 745 contingents, huit officiers d’état-major et deux experts en mission originaires du Burundi servaient au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) où ils représentent un danger pour les femmes et les enfants.

En échange du déploiement de son personnel, l’ONU verse plus de 13 millions de dollars par an au Gouvernement burundais, à partir de fonds prélevés sur les cotisations obligatoires pour les opérations de maintien de la paix versées à l’ONU par les États membres. Cet argent représente une contribution significative au régime. Le budget militaire du Burundi était d’environ 65,4 millions de dollars en 2018, selon l’Institut international de recherche sur la paix de Stockholm.

Comment les Casques bleus burundais se sont-ils comportés en République centrafricaine (RCA)?

Depuis 2015 - et en excluant toutes les allégations d’infractions sexuelles non pénales - l’ONU a déterminé que les plaintes pour viols ou agressions sexuelles déposées contre 43 Casques bleus du Burundi avaient atteint le seuil de crédibilité suffisant pour

figurer dans la base de données des Nations Unies sur la Déontologie en missions de terrain. La base de données en ligne contient des informations que l’ONU a rendues publiques sur les allégations d’inconduite sexuelle vérifiées déposées contre les Casques bleus. Les victimes présumées de ces 43 soldats incluent 49 enfants, 27 adultes et cinq personnes d’âge inconnu.

Les militants communautaires, les victimes, les défenseurs, et le personnel médical en RCA indiquent qu’un nombre beaucoup plus élevé de victimes des Casques bleus burundais sollicitent régulièrement des soins d’urgence et des services de soutien, mais ne signalent pas les incidents à l’ONU. Une enquête menée par la campagne *Code Blue* en 2017 a révélé que, même lorsque les victimes signalaient des allégations contre des Casques bleus, de nombreuses plaintes étaient filtrées et rejetées par le personnel de la mission des Nations Unies avant que les victimes se voient accorder ne serait-ce qu’un semblant d’audience.

Une fois que l’ONU détermine qu’une allégation contre un Casque bleu est crédible, elle porte l’affaire auprès de l’État d’origine du soldat, connu sous le nom de pays contributeur de troupes, qui est alors responsable des enquêtes et des poursuites. Aucun des 43 Casques bleus burundais figurant dans la base de données des Nations Unies n’a fait l’objet de sanctions pénales.

La *Code Blue Campaign* d’AIDS-Free World, qui vise à mettre fin à l’impunité en ce qui concerne les abus sexuels commis par le personnel des Nations Unies, a plaidé avec force au cours de l’année



écoulée pour que les Nations Unies mettent fin à leur pratique consistant à déployer des Casques bleus burundais. Notre position repose sur une politique solide : dans le cadre de la résolution 2272 de 2016, le Conseil de sécurité des Nations Unies a autorisé le Secrétaire général à renvoyer les Casques bleus dans leur pays d'origine « lorsqu'il existe des preuves crédibles de cas répandus ou systématiques d'exploitation et d'atteintes sexuelles. » En outre, le Secrétaire général est prié de « remplacer toutes les unités militaires » d'un pays contributeur de troupes « qui n'a pas pris les mesures voulues » pour enquêter sur les allégations contre ses troupes.

Notre message est clair et sans équivoque : les opérations de maintien de la paix des Nations Unies n'ont pas à traiter avec

Une mère et sa fille qui a été violée par un Casque bleu burundais, à Bangui, en République centrafricaine. Malik (nom de famille non divulgué), défenseur des droits de l'homme et avocat basé en RCA, qui a aidé 28 victimes de Casques bleus burundais, a déclaré à la campagne *Code Blue* : « Les victimes continuent de venir me voir et de demander : « Quand est-ce qu'il y aura des réparations? Quand est-ce que les soldats seront jugés? » Elles espèrent qu'un jour les enquêteurs du Burundi feront le suivi et que la justice sera rendue. »

un régime qui a des antécédents indiscutables de violences sexuelles contre des civils, dans son propre pays et au-delà.

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, doit suivre la directive du Conseil de sécurité et agir immédiatement pour mettre fin au rôle nocif que joue le Burundi au sein des Casques bleus de l'ONU.

En 2015, dans les mois qui ont suivi la flambée des troubles et la répression violente du Gouvernement contre les manifestants, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a créé l'Enquête indépendante des Nations Unies sur le Burundi (EINUB) afin d'enquêter sur d'éventuelles violations des droits de l'homme et empêcher une plus large détérioration de la situation.

Deux mois plus tard, en décembre 2015, des militants burundais ont été horrifiés d'apprendre que le colonel Gaspard Baratuza, porte-parole de l'armée burundaise qui avait défendu les violations des droits de l'homme commises par le régime, avait été choisi par l'ONU pour devenir le porte-parole de la MINUSCA. Une campagne a été lancée sur Twitter avec le mot-clic #SendBaratuzaBack. L'ONU a suspendu la nomination de Baratuza avant qu'il n'arrive en République centrafricaine.

Au mois d'avril 2016, la campagne Code Blue a révélé qu'elle avait obtenu, suite à des fuites, des documents internes de l'ONU discutant de 41 plaintes pour abus sexuels non documentés et déposés par des femmes et des filles contre des Casques bleus burundais et gabonais déployés à

Dekoa, une ville éloignée du nord de la RCA. Au total, 30 Casques bleus burundais ont finalement été identifiés comme étant les auteurs présumés de ces crimes, selon la base de données de déontologie et de discipline de l'ONU. Une enquête scandaleusement erronée menée par l'ONU et les enquêteurs nationaux burundais (NIO) - décrite plus en détail à la page 14 - a déterminé que toutes les allégations criminelles contre les soldats burundais étaient « sans fondement. »

Deux mois plus tard, en juin 2016, l'ONU a annoncé qu'elle ne remplacerait pas 280 policiers du maintien de la paix burundais qui devaient quitter la MINUSCA dans le cadre d'un roulement. La décision a été prise « compte tenu des allégations actuelles de violations graves et persistantes des droits de l'homme au Burundi », selon Stefan Feller, alors Conseiller pour les questions de police au Département des opérations de maintien de la paix.

En août 2016, l'ONU a déclaré qu'un officier supérieur burundais en poste

à la MINUSCA - le colonel Alfred Mayuyu - serait rapatrié. Il a été révélé que Mayuyu avait dirigé un centre de détention militaire pour dissidents militaires et civils au Burundi.

Après un an d'enquête, l'EINUB a publié son rapport en septembre 2016. Le rapport détaille les violences sexuelles généralisées et les violences basées sur le genre contre les femmes et les filles commises par les forces du régime. L'EINUB a déclaré avoir documenté « un certain nombre de cas » de mutilations sexuelles.

« Les Nations Unies et l'Union africaine devraient progressivement mettre fin à l'utilisation des troupes burundaises dans les opérations de maintien de la paix tant que la crise perdure », ont conseillé les experts de l'EINUB.

Un article du *Washington Post* publié en décembre 2016 a cité un responsable du maintien de la paix des Nations Unies, sous couvert d'anonymat : « Il est si difficile de générer des troupes pour se rendre en RCA que nous ne pouvons pas nous



permettre de perdre les Burundais. »

À la suite du rapport de l'EINUB, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a créé une Commission d'enquête sur le Burundi qui a remis un rapport sans appel en septembre 2017. La Commission d'enquête a détaillé de nombreux cas de viols, de tentatives de viol et, comme dans le rapport de l'EINUB, de nombreux cas de mutilations sexuelles.

La Commission d'enquête a déclaré qu'elle pensait que « des crimes contre l'humanité avaient été commis au Burundi depuis avril 2015 » et a demandé à la Cour pénale internationale (CPI) d'ouvrir une enquête. La CPI l'a fait le 25 octobre 2017. Un panel de trois juges a conclu qu'il existe « une base raisonnable pour croire que le crime de viol, constitutif de crime contre l'humanité » avait été commis par les forces du régime « contre des femmes et des filles considérées comme étant proches ou comme étant des sympathisantes de l'opposition au parti au pouvoir. »

« Des dizaines de cas de violences sexuelles commises par des officiers de police, des militaires et des membres des Imbonerakure ont été recensés depuis avril 2015 », ont écrit les juges de la CPI. « Certaines des victimes auraient à peine huit ans d'après plusieurs rapports. »

Deux jours plus tard, le Burundi s'est retiré du Statut de Rome, fondement juridique de la CPI. La CPI a par la suite jugé que la cour « avait toujours compétence sur les crimes qui auraient été supposément commis alors que le Burundi était un État partie au Statut de Rome de la CPI. » L'enquête de la CPI se poursuit.

Parallèlement, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a prolongé le mandat de la Commission d'enquête.

À New York, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a convoqué une réunion de haut niveau sur la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels qui a mis en lumière sa « nouvelle approche » pour éradiquer les infractions sexuelles commises par le personnel des Nations Unies. Le Secrétaire général a annoncé la création d'un cercle de dirigeants, le décrivant comme « un moyen pour les chefs d'État et de Gouvernement de faire preuve de fermeté et d'engagement au plus haut niveau politique pour se tenir à nos côtés contre ce fléau. »

Les dirigeants qui rejoignent le cercle ont pris l'engagement de « mettre fin à l'impunité, de renforcer les mesures de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, de réagir promptement et énergiquement aux informations fiables faisant état de tels actes et de répondre aux besoins des victimes de façon rapide et adéquate. »

Parmi les membres du cercle de dirigeants de M. Guterres, on retrouve Pierre Nkurunziza du Burundi.

En juillet 2018, le Parlement européen, l'organe législatif de l'Union européenne, a adopté une résolution demandant la fin « de tout paiement supplémentaire aux troupes burundaises et aux divers contingents du Burundi engagés dans des missions de maintien de la paix des Nations unies et de l'Union africaine. » Le Gouvernement du Burundi « engrange ainsi de grosses sommes d'argent qui ne font



UN Photo/Vekariotis Markogiannidis

Matériel promotionnel de l'ONU destiné à souligner l'approche « pas d'excuses, tolérance zéro » à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels par le personnel des Nations Unies.

l'objet d'aucune redistribution en faveur de la population. »

La présence de troupes burundaises dans les missions de maintien de la paix « permet au régime du président Nkurunziza de dissimuler les réels problèmes internes et de présenter le Burundi comme un facteur de stabilisation dans d'autres pays en crise », a indiqué la résolution.

Après une autre année d'enquête, au cours de laquelle plusieurs centaines de témoins supplémentaires ont été interrogés, la Commission d'enquête a publié son deuxième rapport qui a documenté de nombreux cas de violences sexuelles.

« Dans la plupart des cas, les femmes ont été violées par un ou plusieurs hommes lors d'attaques contre leur domicile, qui ont souvent eu lieu en pleine nuit », a indiqué le rapport publié en septembre 2018. « Les viols ont souvent été accompagnés d'autres types de violences physiques contre les victimes et, dans certains cas, contre d'autres membres de la famille. »

Le Conseil des droits de l'homme a de nouveau prolongé le mandat de la Commission d'enquête pour une année supplémentaire, période au cours de laquelle la Commission « a mené plus de 300 entretiens avec des victimes, des témoins, et d'autres sources vivant au Burundi ou dans des pays tiers, en personne ou à distance, en complément des plus de 1 000 témoignages déjà recueillis. »

En septembre 2019, la Commission d'enquête a publié son troisième rapport, réaffirmant que de graves violations des droits de l'homme « constituant des crimes internationaux » continuent d'être commises par les forces du régime contre des personnes perçues comme étant des opposants internes.

« De nombreux cas de violences sexuelles ont été documentés; la majorité des victimes étaient des femmes et des filles. Ces violences ont le plus souvent pris la forme de viols collectifs », a indiqué le rapport.

Ce dernier rapport de la Commission d'enquête a fait la une des journaux du monde entier pour avoir tiré la sonnette d'alarme sur l'éventualité d'un génocide au Burundi. Il a identifié huit facteurs de risque communs de génocide comme étant « clairement présents au Burundi », y compris un environnement politique instable; une impunité endémique concernant les violations des droits de l'homme; des structures étatiques fragiles; « l'existence de raisons, d'objectifs ou de motivations justifiant le recours à la violence contre des groupes spécifiques »; et la capacité manifeste des responsables de crimes potentiels de commettre des atrocités.

Selon la Commission d'enquête, parmi les indicateurs potentiels de génocide figuraient « l'augmentation du nombre d'actes graves de violence contre les femmes et les enfants, ou la création de conditions qui facilitent les actes

de violence sexuelle à leur rencontre, y compris en tant qu'outil pour entretenir la terreur. »

Le Conseil des droits de l'homme a, par conséquent, renouvelé pour la troisième fois le mandat d'un an de la Commission d'enquête. L'investigation se poursuit.

De nombreux membres de la communauté diplomatique ont choisi d'interpréter l'annonce de Pierre Nkurunziza selon laquelle il ne sollicitera pas sa réélection en 2020 comme un signe que le pays est sur la bonne voie. Pourtant, Nkurunziza - qui a reçu le titre de « Guide suprême éternel » de la part du parti au pouvoir du pays - conservera un rôle démesuré au Burundi, qu'il continue à détenir ou non le titre de président. Son successeur désigné, Evariste Ndayishimiye, est un général de l'armée à la retraite qui dirige le département des affaires militaires au sein du cabinet du président, et a été ministre de l'Intérieur et de la Sécurité.

« La présence de troupes burundaises dans les missions de maintien de la paix permet au régime du président Nkurunziza de dissimuler les réels problèmes internes et de présenter le Burundi comme un facteur de stabilisation dans d'autres pays en crise. »

— Résolution adoptée
par le Parlement européen, juillet 2018

« Nous respecterons toujours les dirigeants de notre parti », a déclaré Ndayishimiye, « car un enfant ne peut jamais se comparer à ses parents. »

La chronologie suivante, qui retrace les principaux événements de l'année écoulée au Burundi, montre clairement que la situation dans le pays est en train d'empirer à l'approche des élections présidentielles et législatives prévues pour le 20 mai 2020.

2019 Burundi et l'ONU

JANVIER

31 Les forces de maintien de la paix de l'ONU ont rapporté que 742 contingents du Burundi avaient été déployés au sein de sa mission en République centrafricaine, la MINUSCA.



« Il est incompréhensible que, au moment même où une commission mise en place par les Nations Unies confirme que des crimes graves ont été perpétrés par les troupes burundaises, cette même organisation (l'ONU) utilise et paie simultanément les mêmes troupes pour servir de Casques bleus! L'ONU court le risque de se retrouver en train de financer des crimes au Burundi. »

— Lambert Nigarura, président de la Coalition pour la Cour pénale internationale du Burundi

Avec la permission de Lambert Nigarura

FÉVRIER

14 Le rapport annuel du Secrétaire général de l'ONU sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles a été publié. Il comprenait un résumé des allégations enregistrées contre des Casques bleus burundais en 2018.

Dans **l'un des cas**, un Casque bleu burundais a été accusé d'avoir violé un enfant en RCA. En réponse, l'ONU a suspendu la solde du soldat et le Burundi a nommé un enquêteur national, comme l'exige l'obligation contractuelle d'un pays contributeur de troupes. Les enquêteurs nationaux sont chargés d'évaluer les preuves et de mener des entretiens pour déterminer si les allégations doivent donner lieu à des poursuites par les autorités de l'État d'origine. Au final, l'ONU a classé l'affaire, déclarant les allégations « sans fondement » en raison d'une « insuffisance de preuves. » L'ONU a remboursé le régime de Nkurunziza pour la solde suspendue du soldat.

Dans le **deuxième cas**, un soldat burundais de la MINUSCA a été accusé d'avoir eu une relation qui relève de l'exploitation d'une femme locale. L'ONU a formellement demandé au Burundi de nommer un enquêteur

national. Au mépris de ses obligations contractuelles, le Burundi n'a donné « aucune réponse » à la demande de l'ONU. L'ONU a mené l'enquête de son propre chef. Toutes les autres actions ont été suspendues depuis le mois de juin 2018.

Dans un **troisième cas**, un soldat burundais de la MINUSCA a été accusé d'avoir exploité sexuellement deux femmes et d'avoir mis enceinte l'une d'elles ou les deux. Une fois de plus, le Burundi a violé son contrat en omettant de nommer un enquêteur national. L'ONU a mené l'enquête sans assistance burundaise, clôturant finalement l'affaire en considérant les allégations comme « non fondées » en raison d'une « insuffisance de preuves. »

Le **quatrième cas** a impliqué un soldat burundais qui a servi dans la MISCA, une Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine qui a transféré son autorité à la MINUSCA en 2014. Le soldat a été accusé de viol sur des enfants. L'allégation a fait l'objet d'une enquête par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et a été renvoyée pour poursuites au Burundi. Sous la mention « mesures prises par l'État membre » dans le rapport sur les dispositions spéciales, l'espace est resté vide.

MARS

5 La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a annoncé que le Gouvernement du Burundi avait ordonné la fermeture du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies dans la capitale du Burundi, Bujumbura.

Le régime de Nkurunziza a affirmé que le bureau n'était plus nécessaire car le Burundi avait fait des progrès suffisants dans la mise en place de mécanismes nationaux de protection des droits de l'homme.



Des Casques bleus de la MINUSCA patrouillent dans les rues de Bangui, en République centrafricaine.

UN Photo/Herve Sereffo

12 La Commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi a présenté un exposé oral au Conseil des droits de l'homme, notant que « notre rôle nous semble plus que jamais nécessaire car cette Commission reste le seul mécanisme international capable d'enquêter de manière indépendante sur la situation des droits de l'homme dans le pays. »

La Commission d'enquête a déclaré que « les principaux auteurs de violations graves et de crimes internationaux commis depuis 2015 n'ont pas été poursuivis et occupent

toujours des postes de responsabilité au sein des forces de sécurité et de défense ou au sein d'Imbonerakure, dont la connivence avec ces forces a été mise en évidence dans nos rapports. »

15 Les autorités burundaises ont arrêté sept écoliers pour avoir commis le crime de griffonner sur une photographie du président Nkurunziza dans leurs manuels scolaires. Quatre ont été rapidement libérés mais les trois autres, toutes des filles adolescentes de moins de 18 ans, ont été incarcérées. Les adolescentes ont été accusées d'avoir insulté le chef de l'État, ce qui est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison.

Une semaine plus tard, après un tollé international, les filles ont été libérées.

28 La base de données de déontologie et de discipline de l'ONU a publié deux nouvelles allégations contre des Casques bleus burundais en poste à la MINUSCA.

Dans le premier cas publié, un soldat burundais a été accusé de viol et de relations sexuelles de nature transactionnelle avec une victime adulte. Un enquêteur national burundais a été nommé. Dans le deuxième cas, deux soldats burundais ont été accusés d'avoir violé une victime adulte. Un enquêteur national burundais a été nommé. En date du 15 janvier 2020, toutes les autres actions liées à ces deux cas ont été mises « en suspens. »

29 Le Burundi a fait interdire la BBC, suite à l'indignation suscitée par *Africa Eye*, un reportage de la BBC qui a révélé que le régime de Nkurunziza utilisait des maisons de détention secrètes pour faire taire les dissidents.

Le documentaire a présenté des images, largement diffusées sur les réseaux sociaux, de sang coulant à partir du caniveau d'une maison à Bujumbura. Un responsable du gouvernement, Sylvestre Nyandwi, a affirmé que le sang provenait de chèvres abattues pour marquer la fête musulmane de l'Aïd.

D'anciens responsables du renseignement et d'anciens détenus ont déclaré à la BBC qu'ils avaient entendu ou vu des victimes être torturées avec des câbles électriques ou tuées. Un homme identifié comme « Nathan » a déclaré qu'il se trouvait dans la maison où le sang avait coulé à partir d'un caniveau lorsqu'Alexis Ndayikengurukiye - un haut fonctionnaire des services de renseignement du Burundi - avait ordonné la décapitation de trois détenus. Nathan a déclaré avoir été témoin de deux décapitations. Un troisième homme a été tué après avoir tenté de s'échapper.

Selon la BBC, au moins 21 autres lieux de torture au Burundi ont été signalés à l'ONU, auprès de Ndondeza, une organisation de la société civile burundaise, et à la BBC par des victimes et des agents du renseignement.

Le régulateur des médias du Burundi a révoqué la licence de la BBC. Il a également prolongé la suspension de *Voice of America*, accusant le diffuseur d'employer un journaliste opposé au Gouvernement.

AVRIL / MAI

17 La base de données de déontologie et de discipline de l'ONU a publié une nouvelle allégation impliquant un Casque bleu burundais. Il a été accusé d'avoir eu une relation impliquant l'exploitation d'une victime adulte entre 2015 et 2016, ce qui a entraîné une demande de reconnaissance de paternité. Un enquêteur national burundais a été nommé. En date du 15 janvier 2020, toutes les actions liées à ce cas restent « en suspens. »

14 Le président de la Cour Suprême du Burundi a ordonné la saisie de biens appartenant à des officiers de l'armée emprisonnés et à des militants de l'opposition en exil, accusés de soutenir un complot présumé contre le président Nkurunziza. « Pierre Nkurunziza et ses hommes de main continuent à persécuter les opposants à son troisième mandat en saisissant leurs biens... une décision qui ridiculise une fois de plus le système judiciaire burundais », a écrit sur Twitter Vital Nshimirimana, l'une des figures de l'opposition en exil visée dans l'ordonnance.

28 Le Conseil de sécurité de l'ONU a brusquement annulé une réunion sur le Burundi après que le Gouvernement de Nkurunziza a clairement indiqué qu'il était prêt à mettre fin aux relations avec Michel Kafando, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Burundi depuis 2017 (et ancien chef d'État du Burkina Faso).



Associated Press

Le président Pierre Nkurunziza, un pasteur ordonné qui pense avoir été choisi par Dieu pour diriger le Burundi, conservera un rôle démesuré dans les affaires du pays, qu'il reste président ou non. Il a reçu le titre de « Guide suprême éternel » de la part du parti au pouvoir.

L'ambassadeur du Burundi auprès des Nations Unies, Albert Shingiro, a exigé que le Conseil de sécurité mette fin aux réunions sur le Burundi qui se tenaient tous les trois mois.

Shingiro a argumenté que la situation au Burundi n'était pas une menace pour la paix et la sécurité internationales, une position soutenue par la Russie, la Chine et les pays africains siégeant au Conseil de sécurité.

« Le processus électoral de 2020 au Burundi est une affaire interne », a déclaré Shingiro à l'Agence France-Presse. « Le Burundi n'autorisera l'ingérence d'aucun acteur étranger, quel que soit son statut. »

30 La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a annoncé qu'elle avait rejeté la demande du Burundi d'adhérer au bloc.

Un communiqué de la SADC a cité son président, le président namibien Hage Geingob, qui a déclaré que le Burundi ne remplissait pas les conditions d'admission au bloc après la dernière évaluation. Le président Geingob a déclaré qu'il ne serait « pas bénéfique pour le Burundi d'être admis au sein de la SADC » en raison de ce qu'il a appelé le processus démocratique non résolu dans le pays.

JUIN

12 Human Rights Watch a publié une déclaration décrivant comment les autorités burundaises et les

jeunes Imbonerakure avaient « commis des dizaines de passages à tabac, d'arrestations arbitraires, de disparitions et de meurtres contre des opposants réels ou supposés de l'opposition politique », une campagne qui s'est aggravée depuis la création d'un nouveau parti d'opposition – le Congrès national pour la liberté (CNL) – en février 2019.

« Si des élections ont lieu dans ces circonstances, de nombreux Burundais risquent de les rejeter, ce qui pourrait se traduire par des manifestations potentiellement violentes... »

— *International Crisis Group*

14 Le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'information sur le Burundi sans Michel Kafando, l'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Burundi.

Les représentants de la Guinée équatoriale, de la Chine et de la Russie ont tous affirmé que la situation au Burundi n'était pas suffisamment grave pour mériter l'attention du Conseil de sécurité.

Le représentant de l'Allemagne a défendu l'inclusion du Burundi à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notant que sa situation en matière de sécurité constituait effectivement une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Le représentant du Royaume-Uni s'est dit préoccupé par un « risque réel de violence » dans cette situation « fragile », mais a ajouté que les élections de l'année prochaine allaient être cruciales et fournir « une opportunité pour le transfert démocratique du pouvoir. »

Le représentant de la République dominicaine a été le seul participant à avoir mentionné les violences sexuelles commises par les forces burundaises. « Les femmes et les filles continuent de souffrir de violences sexuelles et sont victimes de discours de haine », a-t-il déclaré.

18 Le Gouvernement de Nkurunziza a émis un arrêté ministériel suspendant l'un des derniers groupes indépendants de défense des droits civiques du pays - PARCEM, une ONG qui milite pour la bonne gouvernance - l'accusant de « troubler la paix et l'ordre public. »

PARCEM - acronyme de Parole et actions pour le réveil des consciences et l'évolution des mentalités - avait récemment lancé une campagne mettant en évidence la crise économique du Burundi, citant les chiffres de la Banque mondiale sur le niveau de pauvreté du Burundi qui contredisent les données officielles du Gouvernement.

20 L'International Crisis Group a publié un rapport qui a donné un aperçu complet de l'échec du dialogue

inter-burundais, les pourparlers menés par la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) qui se poursuivent depuis près de trois ans.

« Par conséquent, et malgré les efforts de la CAE, ainsi que ceux d'autres acteurs internationaux, le Burundi reste en crise : son économie est moribonde, les pays voisins accueillent actuellement plus de 350 000 réfugiés burundais, la plupart des opposants au gouvernement sont en exil et ceux qui sont restés font face à une sévère répression », a conclu le rapport. « Si des élections ont lieu dans ces circonstances, de nombreux Burundais risquent de les rejeter, ce qui pourrait se traduire par des manifestations potentiellement violentes et accroître le soutien aux groupes armés, comme en 2015. »

22 *The Economist* a publié un article décrivant les Imbonerakure qui sillonnent les quartiers armés de bâtons pour collecter des fonds électoraux « autant de fois qu'ils le souhaitent. » Une femme d'âge moyen a déclaré au magazine que des militants Imbonerakure avaient l'habitude de débarquer à sa porte trois fois par mois. « Ils venaient à la maison de nuit et disaient: 'Donnez-nous l'argent pour les élections ou bien nous vous tuerons.' » Elle leur répondait : « Nous n'avons même pas assez d'argent pour les frais de scolarité, comment pourrions-nous payer pour les élections? »

Après le refus de son mari de leur donner de l'argent, des voyous Imbonerakure « ont passé à tabac toute la famille, y compris ses jeunes enfants, avant de le forcer à venir avec eux », écrit le magazine. « Elle n'a eu aucune nouvelle de lui depuis. »

JUILLET

1 Pierre Nkurunziza a célébré le jour de l'indépendance du Burundi en rebaptisant le stade national, le palais présidentiel et l'aéroport principal pour refléter la contribution historique du groupe ethnique majoritaire hutu.
« Les critiques... disent que

cette décision visait à effacer la contribution des membres de la communauté minoritaire tutsie », a rapporté la BBC.

2 La Commission d'enquête a informé le Conseil des droits de l'homme des conditions au Burundi depuis mars 2019, date de sa dernière comparution devant le Conseil.
« Le Gouvernement du Burundi essaie de convaincre la communauté

internationale que la situation dans le pays est en train de revenir à un état de normalité, bien que des violations et même des crimes internationaux continuent de se produire. »
« L'histoire des élections au Burundi, y compris le référendum constitutionnel de l'année dernière, a toujours été marquée par la violence et par de graves violations des droits de l'homme », a rapporté la Commission.

« Les violations flagrantes des droits de l'homme, y compris la torture et les violences sexuelles qui sont commises par nos forces de sécurité sont très bien documentées. Alors comment ces mêmes forces peuvent-elles être déployées dans des missions de maintien de la paix dans le monde ? »

— La militante burundaise Ketty Nivyabandi (photographiée en page 3)

L'ONU A AUGMENTÉ LE NOMBRE DE SOLDATS BURUNDAIS EN CENTRAFRIQUE EN 2019

AOÛT

27 La Tanzanie a annoncé un accord avec le régime de Nkurunziza pour débiter le rapatriement de 200 000 réfugiés burundais, ce qui fait craindre un retour forcé de personnes en situation de danger.
Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré que « les conditions au Burundi ne sont actuellement pas propices à la promotion des retours » et qu'il n'aiderait que les réfugiés ayant indiqué qu'ils avaient « fait un choix libre et éclairé de retourner

volontairement dans leur pays. »
Un porte-parole d'Amnesty International a déclaré : « Il est extrêmement choquant que le Gouvernement tanzanien soit disposé à renvoyer des personnes contre leur gré vers une destination que l'ONU a jugé nécessaire de surveiller de près, car des crimes contre l'humanité et des graves violations des droits de l'homme continuent de s'y produire impunément. »

31 La mission de maintien de la paix de l'ONU a rapporté que le nombre de contingents du Burundi déployés en République centrafricaine était passé de 742 à 747.

SEPTEMBRE

17 La Commission d'enquête a comparu devant le Conseil des droits de l'homme et a présenté son troisième et plus récent rapport. Les enquêteurs experts ont averti que huit facteurs de risque communs de génocide étaient « clairement présents au Burundi », faisant la une des journaux du monde entier.
Après la publication du rapport, Willy Nyamitwe, conseiller principal du président Nkurunziza, a tweeté : « Le Burundi n'est plus intéressé à répondre aux mensonges et à la manipulation d'opinion de la part de certains Occidentaux dont le but est de déstabiliser le Burundi. »

OCTOBRE

22 Quatre journalistes du journal *Iwacu* et leur chauffeur ont été arrêtés dans le nord-ouest du pays et accusés de « complicité d'atteinte à la sécurité de l'État. » *Iwacu* est l'une des rares publications médias privées encore existante au Burundi.

Reporters sans frontières, le groupe international de défense des droits des médias, a mis en garde sur le fait qu'il existait « un risque de disparition de toutes les formes de journalisme indépendant » au Burundi, pays qui figure au 159^e rang sur 180 dans son classement mondial de la liberté de la presse.

30 Constatant un manque de volonté politique de résoudre les tensions, Michel Kafando, Envoyé spécial des Nations Unies pour le Burundi, a annoncé son intention de se retirer du poste qu'il occupait depuis deux ans.

« La situation au Burundi reste précaire », a déclaré Kafando au Conseil de sécurité.

31 *The New Humanitarian* a publié un article sur la mauvaise gestion par l'ONU des enquêtes sur des dizaines d'allégations d'abus sexuels déposées contre des Casques bleus du Burundi et du Gabon en 2015 et 2016. La campagne *Code Blue* avait dévoilé les allégations non publiées dès le mois d'avril 2016. La principale source de l'article est un rapport de 50 pages d'évaluation interne de l'ONU, divulgué suite à des fuites.

Plusieurs pages du rapport de l'ONU étaient consacrées aux critiques des



« Les forces de sécurité du Burundi sont connues pour leurs violations des droits de l'homme. Sous la dictature actuelle, elles ont commis une multitude de crimes horribles, du viol aux massacres. Le monde ne peut pas rester en retrait et regarder nos forces de sécurité continuer de commettre des abus sexuels alors même qu'elles sont déployées pour assurer le maintien de la paix. Il est grand temps qu'elles soient tenues responsables. »

— Judicaelle Irakoze, militante féministe burundaise, écrivaine et entrepreneuse vivant aux États-Unis.

L'évaluation interne de l'ONU, basée en partie sur les examens des entretiens enregistrés, a décrit comment les enquêteurs nationaux burundais ont cherché à déceler des « incohérences infimes » dans les déclarations des témoins, plus désireux de « discréditer les témoins plutôt que de recueillir leurs témoignages. » Des témoins « qui n'étaient pas pertinents au regard des allégations ont été interrogés pour « piéger » les victimes, tandis que les témoins pertinents par rapport aux cas concernés n'ont eux pas été mentionnés par l'équipe des enquêteurs nationaux. Parmi les « questions inappropriées » des enquêteurs, figuraient le fait de demander à une victime de viol si elle avait peur de « la justice centrafricaine s'il venait à se savoir qu'elle avait eu un avortement. »

Les enquêteurs nationaux ont semblé avoir opéré en supposant que les victimes auraient été motivées par l'argent. On a ainsi demandé à une victime si elle voulait une somme forfaitaire ou des versements mensuels pour son paiement. « Cela dépend de vous », a déclaré une autre victime qui « manifestement ne savait pas comment répondre » lorsqu'un enquêteur national lui a fait part de la même remarque.

Le rapport de l'ONU a mentionné que les enquêteurs nationaux burundais « manquaient de compétences et d'expérience pour mener des entretiens avec les victimes d'EAS [exploitation et abus sexuels]. » Mais les enquêteurs de l'ONU présents ne sont pas intervenus pour s'assurer que les entretiens soient menés de manière appropriée.

Aucun des Casques bleus burundais accusés d'actes répréhensibles à Dekoa n'a fait l'objet de sanctions pénales.

Avec la permission de Judicaelle Irakoze

enquêteurs nationaux du Burundi qui avaient été envoyés pour interroger des victimes à Dekoa dans le nord de la RCA afin de déterminer si les allégations devaient être déférées aux autorités par les autorités de l'État d'origine.

Les enquêteurs nationaux burundais ont interrogé des femmes et des filles avec l'aide d'enquêteurs du Bureau des services de contrôle interne de l'ONU (BSCI).

NOVEMBRE / DÉCEMBRE

7 Le parti du Congrès national pour la liberté (CNL), parti d'opposition du Burundi, a déclaré que les forces du régime avaient arrêté 200 de ses dirigeants et détruit le siège du parti ainsi que 50 de ses bureaux régionaux.

« Nos membres sont assassinés, certains sont mutilés », avait mis en garde un porte-parole du parti d'opposition dès le mois d'août. « Il y a des cas de personnes qui ont perdu des doigts, d'autres qui ont perdu leurs dents durant les attaques commises par des jeunes du parti au pouvoir. »

6 Human Rights Watch a publié un rapport de 48 pages fournissant des détails saisissants sur la campagne menée par le parti politique du président Nkurunziza, Imbonerakure, et sur l'attitude des responsables locaux chargés de collecter les contributions « volontaires » auprès de la population.

Le rapport décrit comment les militants Imbonerakure ont « bloqué l'accès aux services publics de base pour ceux qui ne peuvent pas présenter de reçu de paiement. »

« Ils ont dressé des barrières partout afin qu'on ne puisse pas accéder à l'eau, aller au marché ou simplement se déplacer sans reçu », a déclaré un jeune de 23 ans originaire de la province de Cankuzo. « J'ai payé uniquement pour pouvoir vivre en sécurité. Pour aller au marché, je passais par trois barrages routiers. »

Des victimes ont rapporté que des militants Imbonerakure ont passé à tabac des personnes dans des centres de distribution de nourriture



UN Photo/Laey Felipe

Michel Kafando, l'Envoyé des Nations Unies pour le Burundi, a quitté son poste. «La situation au Burundi reste précaire», a-t-il déclaré.

gérés par des groupes humanitaires, ont empêché ces personnes de se procurer de la nourriture ou leur ont retiré la nourriture de force.

12 Human Rights Watch a publié une déclaration concernant les dizaines de milliers de réfugiés burundais qui doivent faire face à une pression croissante pour les forcer à quitter la Tanzanie contre leur gré du fait des efforts déployés par les autorités pour réduire le nombre de Burundais dans le pays.

La Convention de 1951 sur les réfugiés et la Convention africaine de 1969 sur les réfugiés interdisent ce que l'on appelle le « refoulement », le retour des réfugiés de quelque manière que ce soit dans un pays où ils

pourraient être exposés à la torture, à des traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou à des sanctions et autres préjudices irréparables, a noté la déclaration.

30 Les procureurs du Burundi ont demandé des peines de 15 ans de prison pour les 4 reporters d'Iwacu et leur chauffeur qui avaient été arrêtés au mois d'octobre et accusés d'avoir mis en danger la sécurité de l'État pour avoir couvert un reportage dans le nord-ouest du pays.

Un témoin originaire de la province de Bubanza, dans le nord-ouest du pays, où ils avaient été arrêtés, a déclaré à l'Agence France-Presse que de longues peines de prison avaient été demandées après deux heures de délibérations.



Ce rapport a été produit par la *Code Blue Campaign* d'AIDS-Free World, qui œuvre pour mettre fin à l'impunité des abus sexuels commis par le personnel des Nations Unies.

codebluecampaign.com

info@aidsfreeworld.org | 1-212-729-5084

Février 2020